

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (2001/58/EG)

Majestic Classic Free

Edition: 1
Date: 03/06/2008
Page: 1/3

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DE LA PRÉPARATION

NOM DU PRODUIT Majestic Classic Free
CODE DU PRODUIT 243
DESCRIPTION/EMPLOI Lessive

FOURNISSEUR

FOURNISSEUR	Christeys NV	FAX	+32 (0)9/ 233 03 44
ADRESSE	Afrikalaan 182	WEBSITE	www.christeys.com
	9000 GENT	E-MAIL	info@christeys.be
TÉL	+32 (0)9/ 223 38 71		

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE

CENTRE ANTI-POISON Belgique: +32.70.245.245
CENTRE ANTI-POISON France: +33 45.42.59.59 Orfila (INRS)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

DANGERS PRINCIPAUX Provoque des brûlures. Irritant pour les voies respiratoires.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

DÉCLARATION DES PRODUITS DANGEREUX

NOM	NUMÉRO ° CAS	EINECS NR	CONC.	SYMBOLE(S)	PHRASES R
Alcool(C12-C15) éthoxylé (>5-20EO)	157627-86-6	/	<= 15 %	Xn, N	R22, R41, R50
Carbonate de sodium	497-19-8	207-838-8	>= 30 %	Xi	R36
Disilicate de sodium	1344-09-8	215-687-4	<= 30 %	Xi	R36/37/38
Dodécylbenzènesulphonate, sel sodique	68411-30-3	270-115-0	<= 5 %	Xn	R22, R38, R41
Métasilicate de sodium	6834-92-0	229-912-9	<= 15 %	C	R34, R37

L'explication des phrases "R" est mentionnée sous rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

CONSEILS GÉNÉRAUX	En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
INGESTION	Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.
CONTACT AVEC LES YEUX	Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et les verres de contact, puis se rendre immédiatement chez un médecin.
CONTACT AVEC LA PEAU	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
INHALATION	Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S)	En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé: mousse, sable, dioxyde de carbone (CO ₂), de l'eau.
PRODUITS D'EXTINCTION DÉCONSEILLÉS POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ	/.
RISQUES SPÉCIAUX	Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.
EQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL POUR LES POMPIERS	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE:

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES	Utiliser des vêtements de protection. Evacuer le personnel vers un endroit sûr.
PRÉCAUTION(S) POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.
CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION	Diluer tout produit répandu en petite quantité, et laver à grandes eaux. Grandes quantités : Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MESURES D'ORDRE TECHNIQUE MANIPULATION	Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Les manipulations ne s'effectuent que par du personnel qualifié et autorisé. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité. Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection. Eviter la formation de poussière. Empêcher l'absorption d'humidité et la contamination en conservant le récipient bien fermé.
CONDITION(S) DE STOCKAGE	Conserver toujours le produit dans l'emballage d'origine. Le sol doit être résistant aux produits alcalins. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver fermé dans un endroit sec et frais; empêcher toutes contaminations. Eviter la chaleur

MATIÈRE(S) À ÉVITER et le soleil direct.
Acides.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITES D'EXPOSITION

PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES Protection individuelle spéciale: appareil de protection respiratoire à filtre P2 pour particules nocives. Bien ventiler.

PROTECTION DES MAINS des gants en PVC, résistant chimiquement (selon la norme Européenne EN 374 ou équivalent).

TEMPS DE PÉNÉTRATION DU MATÉRIEL DE GANTS. Le temps de pénétration doit être déterminé en collaboration avec le fabricant du matériel des gants.

EQUIPEMENT SPÉCIAL DE SÉCURITÉ Porter un vêtement de protection approprié (DIN-EN 465).

PROTECTION DES YEUX Porter des lunettes de sécurité bien fermées. Lunettes de sécurité bien fermées avec protections latérales (EN 166).

MESURES HYGIÉNIQUES Eviter le contact avec la nourriture et la boisson. Laver les mains et visage avant une pause et à la fin des travaux. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

MESURE(S) D'ORDRE TECHNIQUE Eviter des nuages de la poussière en combinaison avec d'électricité statique.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

INFORMATION GÉNÉRALE

ODEUR aucune.

COULEUR blanc.

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

PH 12.2

DENSITÉ RELATIVE 786/919 ± 100 kg/m3

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ Pas de décomposition en utilisation conforme.

CONDITIONS À ÉVITER l'air humide.

MATIÈRE(S) À ÉVITER Acides.

PRODUIT(S) DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX Réchauffage à cause du réaction avec des acides avec est possible. Réaction avec des métaux peut libérer hydrogène.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

SYMPTOMES

EFFETS AIGU D' INHALATION Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux.

EFFETS AIGU DE PEAU Corrosif.

EFFETS AIGU DES YEUX Corrosive.

EFFETS AIGU DE VOIE ORALE Brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures. graves lésions des tissus fragiles et un risque de perforation.

SENSIBILISATION Inconnu.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

COMPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

DÉCOMPOSABILITÉ BIOLOGIQUE Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

BIOACCUMULATION Données non disponibles.

ECOTOXICITÉ

EFFET ÉCOTOXICOLOGIQUE A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie aquatique.

TOXICITÉ POUR DAPHNIA Méta-silicate du sodium: LC50 Daphnia: 4857 mg produit/liter (analogie avec sodiumsilicat MR 3.2,35%).

TOXICITÉ POUR POISSONS Méta-silicate du sodium: LC50 : 3185 mg produit/liter (analogie avec sodium silicat MR 3.36,35%).

TOXICITÉ POUR BACTÉRIES Méta-silicate du sodium: LC50 Bacterie: >1000 mg produit/litre (analogie avec sodium silicat MR 3.36,35%).

INFORMATION(S) GÉNÉRALES (ECOTOX.) Ne peut pas échouer dans l'eau souterraine, l'eau potable ou l'égout. Danger de pollution d'eau potable en cas de pénétration du sol du produits.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

DÉCHETS / PRODUITS NON UTILISÉS Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.

METHODES D'ÉLIMINATION DES EMBALLAGES Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les règlements locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NUMÉRO UN 3253

VOIES TERRESTRES (ROUTE: ADR)

CLASSE ADR 8

GROUPE D'EMBALLAGE ADR III

NOM D'EXPEDITION Trioxosilicate de disodium, mélange



SYMBOLE ADR	8
VOIES MARITIMES (IMDG)	
CLASSE IMDG	8
GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	III
NOM D'EXPEDITION	Trioxosilicate de disodium, mélange
EMS-NR	8-15
N° MFAG	760
POLLUANT MARIN	non.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SYMBOLES DE DANGER



C - Corrosif

COMPOSANT DANGEREUX

Métasilicate de sodium

PHRASES R

R34 - Provoque des brûlures.
R37 - Irritant pour les voies respiratoires.

PHRASES S

S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage .
S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

DÉCLARATION DES INGRÉDIENTS SELON 648/2004/EEG

<5%

savon, phosphonates, agents de surface anioniques, polycarboxylates.

5-15%

agents de surface nonioniques.

AUTRE

enzymes, azurants optiques.

16. AUTRES INFORMATIONS

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance. Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et ne peut pas être valable en combinaison avec d'autres produits. Cette fiche de données de sécurité répond à la directive 91/155/EEC. Ce produit est classifié selon 67/548/EEC - 99/45/EEC ou selon AISE-guidelines. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur. Christeyns n'est pas responsable pour des pertes ou des dégâts causés par l'utilisation de ces renseignements.

HISTORIQUE

PHRASES R

- R22 - Nocif en cas d'ingestion
- R34 - Provoque des brûlures
- R36 - Irritant pour les yeux
- R36/37/38 - Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau
- R37 - Irritant pour les voies respiratoires
- R38 - Irritant pour la peau
- R41 - Risque de lésions oculaires graves
- R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques